



Installé mon activité professionnel dans un bien que je possède

Par Arbedubix

Bonjour à tous,

Avec ma conjointe nous achetons une maison ce qui libère un appartement que j'avais acheté il y a quelques années. Dans cet appartement, je souhaiterais installer dans une partie ou dans tout l'appartement, mon activité professionnel de psychologue. La copropriété a donné son accord pour.

J'aimerais installer mon cabinet sans changer la destination de cet appartement en vue d'une future vente. Est il possible de le faire ? Lorsque j'ai appelé, l'accueil de l'urbanisme de la mairie de Perpignan m'a affirmé que j'étais obligé de faire un changement de destination, alors que je pensais pouvoir faire un changement d'usage à titre personnel.

Je suis un peu perdu, à force de recherche, je n'arrive pas à connaître les différentes formalités à faire et je n'arrive pas à avoir en direct une personne de la mairie qui pourrait m'éclairer.

Voyez vous une solution ?

Merci d'avance !!